

<http://www.liesse.fr/spip.php?article1295>



Permis Vélo pour les CM2 de l'école Notre-Dame de Liesse

- Souvenirs des années scolaires précédentes - En direct des classes, année 2020-2021 -



Date de mise en ligne : dimanche 6 juin 2021

Copyright © Ecole Notre Dame de Liesse, Saint-Renan - Tous droits réservés

Permis Vélo pour les CM2 de l'école Notre-Dame de Liesse

Jeudi 3 juin, les élèves de CM2 ont travaillé le **Permis Vélo**. La journée d'école y était consacrée. Les élèves sont venus à l'école avec leur vélo et leur casque, des parkings, par classe, avaient été mis en place sur la cour avant.

Dès le matin, les enseignantes ont placé **un parcours** pour le passage de la partie pratique du vélo. Celui-ci comportait : des stops, des passages piétons, un rond point, un slalom, des obstacles à passer, un objet à prendre et à déplacer, ainsi que plusieurs panneaux de signalisation.



Permis Vélo pour les CM2 de l'école Notre-Dame de Liesse

M. Le Gléau, des établissements Durand-Le Gléau, un ancien parent d'élèves, était également présent pour proposer aux enfants un **atelier-découverte** : la découverte des différentes parties d'un vélo, son fonctionnement et son entretien, éléments très important pour un bon cycliste.



Durant la journée, les 4 classes se sont succédées dans la cour. Les élèves ont pu réaliser le parcours à plusieurs reprises, mais aussi être piétons, surveiller que les cycliste respectaient bien le code de la route.





Le reste de la journée a été consacré à des discussions autour du vélo, de la sécurité routière, du comportement du cycliste, du code de la route.

Il reste aux élèves à passer un test écrit pour valider leur Permis Vélo.

Cette journée a été très appréciée par tous, les élèves ont remercié M. Le Gléau pour le temps qu'il a passé avec eux et tout ce qu'il leur a appris.